

Pour plus de transparence et une meilleure gouvernance dans le secteur associatif

CHAIRE ENTREPRENEURIAT SOCIAL

*Avec le soutien de la MACIF, de la Fondation de France et de la Caisse des Dépôts et Consignations, aujourd'hui rejoints par la MAIF et le groupe Caisses d'Epargne (partenaires fondateurs), SolidarCité (groupe PPR), SFR et Eco-emballages (partenaires associés), l'ESSEC a créé en janvier 2003 une **Chaire Entrepreneuriat Social**.*

Cette chaire s'est donnée pour mission de contribuer, grâce à l'enseignement et à la recherche, à la maximisation de l'impact social des initiatives privées au service de l'intérêt collectif, portées aussi bien par des structures de l'Economie Sociale (associations, fondations, mutuelles, coopératives), que du secteur privé à but lucratif dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

La Chaire vise entre autres à renforcer l'impact social et l'efficacité des organisations du secteur associatif, en contribuant à leur professionnalisation. Le projet ESSEC BPTA s'inscrit dans cet objectif.

Qu'est ce qu'ESSEC BPTA ?

- **Un dispositif d'évaluation** des pratiques de gestion, de gouvernance, et de transparence d'associations françaises de petite et moyenne taille, dans les secteurs de l'action sociale, de la coopération au développement, de l'action humanitaire et de l'environnement.
- **Reposant sur un recueil de bonnes pratiques**, conçu dans une optique d'exemplarité sur la base des meilleurs référentiels existant en France et dans le monde, **et sur un Guide Méthodologique** permettant à des étudiants auditeurs formés et accompagnés, de mener un diagnostic de qualité.

Le recueil de bonnes pratiques ESSEC BPTA © :

L'analyse repose sur un recueil de 118 bonnes pratiques, structurés autour de 8 grands thèmes :

- Mission sociale
- Gouvernance
- Planification et évaluation des activités et de l'impact social
- Communication et transparence
- Gestion financière
- Gestion des ressources humaines

Le dispositif

- L'association sollicite une évaluation auprès d'ESSEC BPTA, éventuellement à la demande d'une entreprise ou d'un bailleur qui la soutient ou souhaite la soutenir.
- Un étudiant formé par la Chaire Entrepreneuriat Social est recruté, formé, et accompagné par ESSEC BPTA dans le cadre d'une mission indemnisée de trois mois (à raison de deux jours par semaine).
- Accompagné par un professeur ou expert associé de la chaire, il analyse les pratiques de gestion, de gouvernance, et de transparence de l'association au regard des critères du Recueil de Bonnes Pratiques ESSEC BPTA ©.

L'analyse est faite sur la base de documents demandés à l'organisation volontaire, de visites de terrain et d'entretiens avec des responsables et parties prenantes de l'organisation. Ceux-ci seront complétés par des échanges mails et téléphoniques.

Le résultat de cette évaluation comprend :

- un **rapport final** reprenant l'analyse détaillée et ses conclusions critère par critère
- un **document de synthèse** présentant les résultats par critère, avec des commentaires pour les bonnes pratiques et les critères non validés
- une **présentation Power Point** présentant, outre les résultats synthétiques, les principales bonnes pratiques et les points de progrès identifiés.

Objectifs du dispositif

■ Envers les associations :

Participer à la **professionnalisation du secteur associatif**, et notamment des associations petites ou moyennes par leur budget et/ou leur effectif, en leur proposant trois outils et services :

- **Un dispositif d'analyse externe de leurs pratiques de gestion, de gouvernance, et de transparence**, afin de leur permettre d'**identifier leurs forces et leurs axes d'amélioration** pour une gestion interne plus efficace et performante tant au niveau social qu'économique.
- **Un Recueil de Bonnes Pratiques gratuit**, présentant 118 pratiques recommandées en matière de gouvernance, management et transparence, **à disposition de toutes les associations** et fondations opératrices afin que celles qui ne souhaitent ou ne peuvent pas faire appel à l'évaluation externe puissent auto-évaluer leurs propres pratiques.

■ Envers les étudiants :

Développer les opportunités d'apprentissage en proposant aux étudiants, notamment à ceux ayant suivi le cursus de la Chaire Entrepreneuriat Social, des missions d'analyse des pratiques de gestion, de gouvernance et de transparence d'associations volontaires. Les étudiants auditeurs, mobilisés deux jours par semaine pendant un trimestre, confrontent ainsi la théorie à la pratique, rentrant au cœur des problématiques du management associatif.

■ Envers les bailleurs publics et privés

Proposer aux financeurs du secteur, privés et publics, **un dispositif d'évaluation externe, susceptible de les aider à jauger** de la transparence et des pratiques de gestion et de gouvernance des associations qu'ils soutiennent ou envisagent de soutenir.

Coût et financement du dispositif d'évaluation

Ce projet a été conçu dans une démarche pédagogique et expérimentale, sans but lucratif. Le recueil de bonnes pratiques est mis à disposition des associations à titre gracieux. Le travail d'évaluation est quant à lui facturé 5 000 € H.T. (5 980 € T.T.C.), afin de couvrir le coût des experts mobilisés, et les frais de recrutement, de formation, et d'accompagnement des étudiants.

Plusieurs options de financement peuvent être envisagées par les associations intéressées, parmi lesquelles :

- le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) qui peut, au cas par cas, juger utile ce diagnostic initial des pratiques de gouvernance et de gestion d'une association souhaitant faire appel au DLA.
- les entreprises mécènes ou bailleurs publics de l'association, qui sont susceptibles d'être intéressés par ce regard extérieur sur les pratiques de l'association, par ailleurs utile pour aider cette dernière à progresser.

Contacts

Julie Rebattet, chef de projet : rebattet@essec.fr

Marie Trellu-Kane, expert associée auprès de la Chaire: trellukane@essec.fr

Claire Morkel, assistante de la Chaire Entrepreneuriat Social : morkel@essec.fr